

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 15 FEVRIER 2013

Personnes présentes :

Représentants de la Mairie : Mrs BAROT et REMODEAU, Mme BOURGOIN.

Représentants des parents d'élèves : Mmes BERTRAND, LAGOGUEY, LEVENEZ, POITEVIN, ROUABLE, SALDANA et TEASDALE.

Enseignants : Mmes BOURGERETTE, BRISTEAU, DA SILVA MAIA, LORIDAN et TURPIN, Mrs CHAILLOU et ROLAND.

AVS : Mme BENNEVAULT

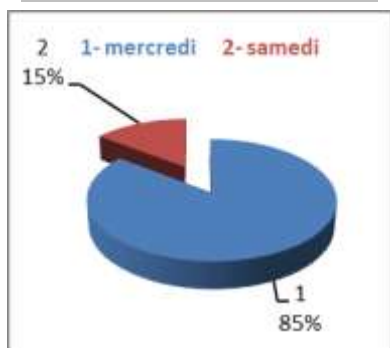
ATSEM : Mme CHOPY

Personnes excusées : Mmes GRIVEAU et CARRE.

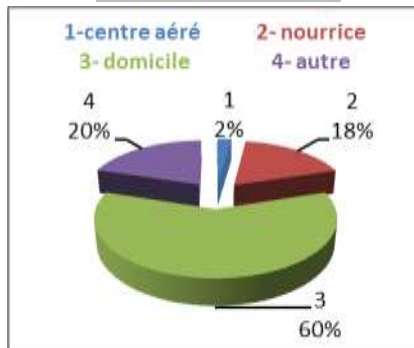
1/ RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES FAMILLES PORTANT SUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

111 réponses sur 127 familles

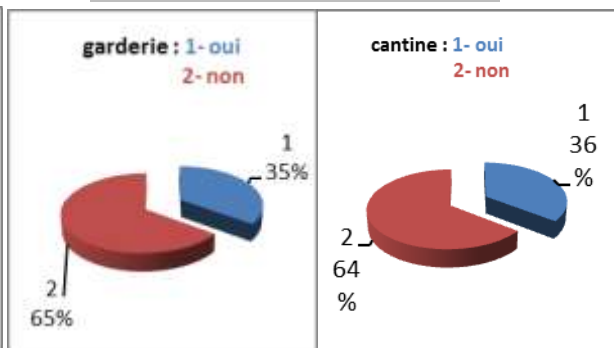
Choix du mercredi ou du samedi:



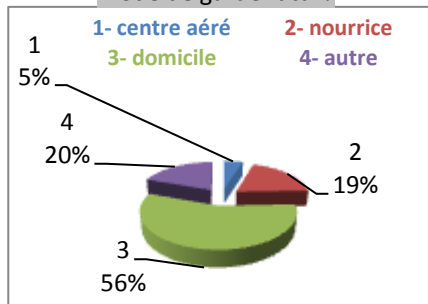
Mode de garde actuel:



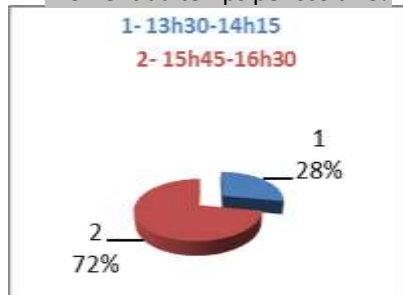
Après la réforme : garderie – cantine?



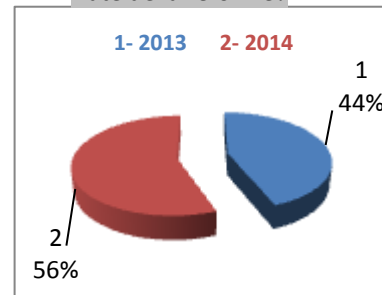
Mode de garde futur?



Moment du temps périscolaire?



Date de la réforme?



Observations des familles :

-Questionnement autour de la qualification des personnes encadrant le temps périscolaire ? Ces personnes devront être qualifiées c'est-à-dire pouvant exercer des fonctions d'animation. M ROLAND indique qu'il serait également tout à fait intéressant de faire intervenir des personnes locales, volontaires pour faire partager leurs compétences (linguistiques, artistiques, culturelles...). Le cadre réglementaire serait d'un encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans et un encadrant pour 18 enfants de plus de 6 ans.

- 3 familles posent la question d'une possible mise en place d'un temps de garderie le mercredi après-midi ? Il n'y aurait pas de service de garderie, ni de cantine mis en place le mercredi après le temps scolaire.

- Interrogations sur la fatigabilité des enfants et le bénéfice de la réforme ? La réforme se base sur un plus grand respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant. Une meilleure répartition des heures d'enseignement en classe sur la semaine, un allègement du nombre d'heures d'enseignement par jour et une programmation des séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus forte sont les principaux objectifs de cette réforme. Le principe inéluctable : 9 demi-journées d'enseignement pour un total de 24 heures hebdomadaires.

- Un référendum aurait peut-être pu être organisé ?

- Cette réforme a un coût, qui va payer ? Doit-on s'attendre à une hausse d'impôts ? Un fonds spécifique d'aide aux communes est prévu pour la mise en place de la réforme. Il n'est pour autant pas à la hauteur des dépenses qu'il faudra engager notamment sur le plan des ressources humaines.

L'organisation et le cadre de cette réforme restent flous. L'information a été tardive. Une plus grande anticipation aurait permis de se préparer à une proposition plus constructive. Seule certitude c'est le mercredi matin qui sera retenu.

L'ensemble du Conseil d'école souhaitent attendre 2014 afin de mieux travailler l'organisation à mettre en place. C'est pourquoi le maire, M. BAROT, fera part avant fin mars au Directeur Académique de son souhait de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014.

A ce jour, pour information, seulement 6 communes de la communauté de communes (qui en compte 23) appliqueront la réforme dès septembre 2013.

2/ REGISTRE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

Une note de service datant du 07 novembre 2012 est parvenue à M ROLAND afin qu'il mette en place un registre concernant l'hygiène et la sécurité pour le personnel de l'école et les parents d'élèves.

Bien distinct du registre de soins déjà en place, ce registre consignera toute remarque concernant l'hygiène et la sécurité au sein de l'école, les possibles dysfonctionnements au sein des locaux... Ce registre sera accessible dès la rentrée de mars dans le bureau de M. ROLAND. Dès qu'un signalement (daté et signé) y sera porté, le directeur traitera l'information. Selon son importance et son urgence, il la transmettra à l'inspecteur de l'éducation nationale et à la mairie.

Plusieurs affiches seront mises en place pour expliciter le but du registre à tous (une à l'entrée de l'école, une sous le préau, une sur la porte donnant sur l'extérieur).

3/ ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- Ecole et cinéma : Une seconde projection se déroulera le 12 mars prochain au foyer rural.
PS-MS-GS : contes chinois
Cycle II et III : films d'animation « *Pierre et le Loup* » et « *Le loup blanc* »
- Classe transplantée en Dordogne à MONTIGNAC : Ce voyage concerne les classes de M. CHAILLOU et M. ROLAND (CE2/CM1 et CM2). 50 enfants accompagnés de 6 adultes encadrants partiront du 30 avril 2013 au 03 mai 2013. Le voyage aller/retour se fera avec un bus de la société Archambault.
Les visites prévues : grottes de Lascaux, musée national de la préhistoire, visite guidée du préhistoparc (*scènes de vie quotidienne des hommes préhistoriques*), Grotte de Rouffignac... Un repas périgourdin sera également organisé !
- Projet sur la biodiversité : Concerne les classes de Mme TURPIN et Mme GRIVEAU (CP/CE1 et CLIS) ainsi qu'une classe de l'école de Mazières de Touraine.
Ce projet est animé par l'association *Couleur Sauvage*. Quatre interventions seront réalisées au sein des classes : 7 mars, exposition sur la biodiversité
4 avril, « à la rencontre de la nature autour de l'école »
30 mai, projets collectifs par classe. La classe de Mme GRIVEAU travaillera autour des plantations et du « végétal ». La classe de Mme TURPIN travaillera autour des oiseaux, de la fabrication de nichoirs...
13 juin, une rencontre des trois classes participant au projet pour présenter leurs réalisations se déroulera sous l'œil attentif d'un jury qui déterminera le gagnant.

- Journée sportive au Parc de la Folie : Cette journée aura lieu le vendredi 12 avril. Une course longue le matin et des activités athlétiques l'après-midi. D'autres écoles participeront (Hommes, Channay S/Lathan, Courcelles, Rillé et Château la Vallière).
- Suite de l'achat du tableau numérique : Grâce à cet achat, l'école a reçu un chèque de 500€ provenant de l'éducation nationale afin d'acheter des produits liés au tableau numérique.
 - 2 logiciels pour les maternelles
 - 1 an d'abonnement pour une valeur de 150€ sur lesite.tv (téléchargement de documents officiels)
 - 1 logiciel pour le cycle III (apprentissage de l'anglais)

4/ EXERCICE DE CONFINEMENT – PPMS

L'exercice a eu lieu le 1^{er} février 2013 à 10h30. Tous les enfants étaient à l'intérieur en 1min19 ce qui semble un temps satisfaisant.

Un enfant resté aux toilettes n'a pu rejoindre sa classe, il est donc resté confiné sous le préau ! Deux « accidents mineurs sans gravité » se sont produits du fait de la précipitation lors de l'exercice. Il n'a par contre pas été possible de soigner les blessés car il n'y a toujours pas de trousse de premiers secours dans les différents lieux de confinements. M. ROLAND demande à ce que la mairie fasse quelque chose pour y remédier. Requête entendue. Certains talkies walkies dysfonctionnent encore. La mairie va essayer de régler ce problème très prochainement auprès du fournisseur.

5/ BILAN FINANCIER

Le marché de Noël a rapporté 427.05€ ce qui est moins que d'habitude (peut-être que le mauvais temps en était un peu responsable). La formule des deux pôles (sous chaque préau) a été satisfaisante.

Les photos ont rapporté 890.50€ ce qui est moins que d'habitude. Les parents sont par ailleurs contents de la prestation. Le plus : le porte clé ! M. ROLAND évoque également la qualité des photos et de la prestation notamment grâce à la proximité du photographe et du commercial.

6/ TRAVAUX DANS L'ECOLE

- Le changement des portes et la remise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ont été effectués pour la porte de la classe de Mme DA SILVA MAIA, la porte du couloir des maternelles et la porte de la bibliothèque. Mme DA SILVA MAIA demande à la mairie si un bloc porte peut être installé pour laisser la porte ouverte le temps de la sortie de classe ?
- Le garage à vélo des maternelles devrait être réalisé pendant les vacances scolaires.
- Une grille a été installée sur la petite porte d'entrée de l'école afin qu'elle se referme correctement.
- Un enfant est resté coincé dans la structure de motricité extérieure de la cour des maternelles. L'espace a depuis été condamné, il n'y a plus de risque.
- Mme GRIVEAU fait la demande à la mairie pour que les deux tableaux récupérés soient accrochés.
- Le tableau de la classe de M. CHAILLOU nouvellement installé donne entière satisfaction.
- Les robinets automatiques à détecteurs installés dans les toilettes des maternelles apportent un véritable confort.
- Les robinets actuels des classes de Mme DA SILVA MAIA et Mme TURPIN ne sont pas pratiques pour le personnel d'entretien. Elles sont obligées de traverser la cour pour remplir leur seau afin d'assurer l'hygiène des classes. La mairie peut-elle songer à remplacer ces robinets ? Requête entendue.

7/ REPONSES AUX FAMILLES

- La réforme sur les rythmes scolaires remet-elle en cause le soutien scolaire ?

Non, le soutien scolaire est toujours d'actualité à raison d'1 heure par semaine au lieu d'1 heure 30. Dans l'attente de la réforme. L'aide personnalisée devient activités pédagogiques complémentaires et ne sera plus proposée aux mêmes horaires (après la réforme).

- Y-a-t-il de nouveaux travaux envisagés au sein de l'école ?

Non.

- Serait-il envisageable que les enfants qui arrivent tôt à la garderie le matin et qui ne déjeunent pas ou peu chez eux puissent apporter une collation à prendre sur le temps de garderie ?

Si les enfants n'ont pas mangé et que cela reste ponctuel, cela est possible. La mairie ne s'y oppose pas. Prévoir des aliments faciles à manger comme pour le goûter.

- Les parents seront-ils invités à une réunion d'information sur la réforme ?

Il faut dans un premier temps attendre de recevoir des informations plus fiables courant 2013. L'équipe pédagogique souhaite également avoir avancé davantage sur les propositions à faire (activités des temps périscolaires par exemple). Lorsque le projet sera construit, les parents en seront bien évidemment informés.

- Mme LORIDAN est complimentée sur la qualité de son accueil le matin.

Par ailleurs, Mme BREDIF, actuellement en congé maternité, est remplacée par Mme ABDESSAMAD Nadia chez Mme LORIDAN et par M. LIROLA Bruno chez Mme TURPIN.

- Le 18 janvier 2013, il est reproché à l'agent municipal de ne pas avoir salé.

Faux cela a été fait.

- Un compte rendu de l'évaluation des grandes sections sera-t-il fait ?

Oui, en fin d'année.

- Classe ou pas classe le vendredi du pont de l'ascension ?

Non, il n'y aura pas classe. Deux mercredis entiers seront travaillés :

le 03 avril (pour rattraper une journée des vacances scolaires de la toussaint)

le 22 mai (pour rattraper le vendredi du pont de l'ascension)

Petit rappel : en cas d'absence d'un enfant, la famille doit penser à prévenir l'école **et** la cantine.

Le prochain conseil d'école se déroulera le vendredi 14 juin 2013.

Adresse du site de l'école : <http://ec-clere-les-pins.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Pour les parents d'élèves :

Pour la Mairie :

Pour l'école :